

Les DÉFIS BÂTIMENT SANTÉ fêtent leurs 10 ans en 2021

Une belle occasion pour les experts de la santé et les professionnels du bâtiment de partager les bonnes pratiques et anticiper les impacts sanitaires de l'économie circulaire

Le rendez-vous est fixé, le prochain colloque Défis Bâtiment Santé aura lieu le **24 juin 2021**, à Paris, pour échanger sur les **actions**, **les innovations et les réalisations**, qui ont intégré une **réflexion sanitaire** dans les opérations de **recyclage**, **de réemploi et de réutilisation**, dans le secteur des produits et équipements du bâtiment.

Tous les deux ans, ce sont plus de 300 experts, professionnels du bâtiment, de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre, industriels, institutionnels, universitaires... qui se réunissent pour donner toute sa place à la santé dans l'environnement du bâtiment et des villes. En 2020, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire devrait permettre de favoriser le réemploi et la réutilisation de produits issus de la construction.



Dans un contexte où l'ensemble des acteurs sont particulièrement sensibilisés aux enjeux sanitaires, la santé doit s'imposer comme un enjeu incontournable de l'économie circulaire. Il est indispensable de développer ensemble une démarche globale d'économie circulaire, à la fois environnementale et sanitaire, afin d'éviter des expositions des compagnons et des occupants des bâtiments à certaines substances, préalablement utilisées mais actuellement contrôlées ou interdites.





Comme pour chaque édition, c'est le **Comité Scientifique**, composé spécialement de compétences santé, construction, qualité de l'air et économie circulaire, qui définira la ligne éditoriale. Il se réunira cet automne et sélectionnera les intervenants les plus pertinents notamment autour de thématiques suivantes :

- Produits de construction issus du recyclage : quel impact sanitaire ?
- Traçabilité et diagnostic des déchets : quelle place pour la santé dans la méthodologie ?
- Achats responsables et produits de réemploi dans le bâtiment : et la santé environnementale ?
- Équipements mobiliers de réemploi : comment garantir leur innocuité pour les usagers ?
- Produits d'aménagements extérieurs issus du recyclage : quelles garanties sanitaires ?
- Évaluation d'opérations de réemploi et enjeux pour la qualité de l'air intérieur
- Éco-conception et cycle de vie : comment prendre en compte la santé dès l'émergence de l'idée ?

Tous les acteurs du bâtiment, de l'urbanisme et de la santé sont donc déjà invités à y proposer leurs actions, leurs réalisations et leurs innovations en matière de recyclage, de réemploi et de réutilisation dans le secteur des produits et équipements du bâtiment.

Pour soumettre vos propositions, contactez-nous : defisbatimentsante@gmail.com

- Le Comité scientifique présidé par le Dr Suzanne Déoux, fondatrice de Bâtiment Santé Plus, comprend déjà :
- l'ADEME qui soutient chaque année l'événement avec la participation du Service Évaluation de la Qualité de l'Air et du Service Mobilisation et Valorisation des déchets
- l'Agence Qualité Construction (AQC),
- le Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA),
- la Direction générale des Patrimoines du Ministère de la Culture,
- MEDIECO, ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain,
- le département Économie circulaire du CSTB,
- l'Association française des Industries des Matériaux et produits de Construction (AIMCC),
- l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA),
- l'Association d'architecture expérimentale Bellastock,
- l'Association de surveillance de la qualité de l'air AtmoSud,
- la Société Conseil Assistance Assurance Bâtiment Travaux Publics (SOCABAT)
- la Société mutuelle d'assurances du bâtiment et des travaux publics (SMABTP)
- le Dr. Fabien Squinazi, consultant, ancien directeur du laboratoire Environnement de la Mairie de Paris.



Les DÉFIS BÂTIMENT SANTÉ 2021 Économie circul 'AIR, la santé dans la boucle!

En 2011, lors de la création du colloque, la santé a été reconnue comme une des performances indispensables des produits de construction et de second œuvre, par la publication du décret sur l'étiquetage obligatoire de leurs émissions de polluants volatils afin de participer à la bonne qualité de l'air des bâtiments.

Cette édition 2021 a pour but la sensibilisation de tous les acteurs de la construction et de la rénovation à la nécessité d'intégrer les enjeux sanitaires, dès le début de nouvelles utilisations de produits et de techniques, participant au champ de l'économie circulaire.

Les premiers partenaires des DÉFIS BATIMENT SANTÉ 2021

Soutenu par



















www.defisbatimentsante.fr



